

*« Honneur et Fidélité » : la devise des Suisses désarmés et massacrés, morts pour le Roi.*

*« On a comparé la journée du 10 août à celle des Thermopyles. Les Spartiates combattaient pour leurs femmes, pour leurs enfants, pour leur gloire, pour leur patrie, pour les autels de leurs dieux, les Suisses pour le sentiment du devoir, de la foi aux serments, de l'honneur de leur pays. Les Spartiates et les Suisses savaient d'avance qu'ils marchaient à une mort inévitable; ils l'ont acceptée de sang-froid, sans délibérer ni se plaindre. » Colonel Pfyffer.*

Il est demandé le transfert de la plaque commémorative à la mémoire des Gardes Suisses assassinés les 10 août, 2 et 3 septembre 1792 (dévoilée devant le Président de la Confédération Suisse le 18 novembre 2005) du Musée de l'Armée aux Invalides à la Chapelle Expiatoire.

Les signataires ont tout à fait conscience que l'ensemble des Gardes Suisses n'a pas été « inhumé » en ce seul lieu. Il n'en reste pas moins le plus représentatif et le plus symbolique aux yeux de l'Histoire.

Plus d'un million de Gardes Suisses ont servi la France... La moitié d'entre eux sont morts pour la France...

N'est-il pas temps de leur rendre un hommage particulier ?

« Ὡ ξείν', ἀγγέλλειν Λακεδαιμονίοις ὅτι τῆδε κείμεθα, τοῖς κείνων ῥήμασι πειθόμενοι »  
(Hérodote, 7, 228)

« Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses lois. »

" Passant, va dire au monde que les Suisses sont morts pour obéir aux lois de Dieu "

[http://www.swissinfo.ch/fre/dossiers/paris/L\\_horreur\\_aux\\_Tuileries.html?siteSect=21201&siteId=7320399&cKey=1167893931000&ty=st](http://www.swissinfo.ch/fre/dossiers/paris/L_horreur_aux_Tuileries.html?siteSect=21201&siteId=7320399&cKey=1167893931000&ty=st)

Souvenons-nous :

Le 10 août 1792, le roi Louis XVI est avec sa famille au palais des Tuileries, défendu par 1.100 Gardes Suisses et quelques-uns des Gardes Nationaux et gendarmes restés fidèles au Roi. Danton, qui veut en découdre avec ce monarque qui refuse de signer certains décrets, mobilise environ 17.000 hommes et les envoie aux Tuileries.

Alors que les Gardes Suisses viennent de surmonter victorieusement le premier assaut, Louis XVI leur donne l'ordre de cesser le feu et de regagner leur caserne à Courbevoie. En chemin, ils sont massacrés, assassinés par les assaillants du palais, puis atrocement mutilés par une foule en folie.

630 Gardes meurent ainsi, et 156 sont faits prisonniers. Sans défense, ils seront à leur tour assassinés puis mutilés dans leur prison lors des massacres du 2 septembre 1792. Leurs corps seront jetés dans un vaste charnier, à l'endroit où Louis XVIII fit construire la Chapelle Expiatoire.

C'est une simple goutte de sang, puisque la Révolution française fera entre 600.000 et 800.000 victimes. Mais l'heure de toutes les repentances, du débat sur la colonisation au refus de célébrer le bicentenaire de la victoire d'Austerlitz, est peut-être aussi celle d'assumer entièrement notre passé.

En témoignage de reconnaissance et d'amitié au peuple suisse, les signataires demandent que la plaque à la mémoire des Gardes Suisses, dévoilée en France par le Président de la Confédération Helvétique, Monsieur Samuel SCHMID, le 18 novembre 2005, actuellement conservée aux Invalides et portant l'inscription suivante :

***«Invictis pax-per vitam fortes, sub iniqua morte fideles***

***À la loyauté et au courage des Suisses***

***En l'honneur de tous ceux qui ont vaillamment combattu et se sont sacrifiés pour rester fidèles à leur serment lors des journées des 10 août, 2 et 3 septembre 1792***

***Sont tombés en combattant avec vaillance et reposent en ce lieu : 26 officiers, environ 760 soldats***

***Ont survécu grâce à l'habileté de leurs amis : 16 Officiers, environ 350 soldats»***

soit transférée à la Chapelle Expiatoire, construite sur le lieu du charnier qui recueillit leurs dépouilles et y soit fixée, signe visible du devoir de mémoire notre pays.

**[www.gardessuisses.blogspot.com/](http://www.gardessuisses.blogspot.com/)**

À transmettre à : « Pétition Gardes Suisses »  
Cedex 62 - 21250 CORBERON

(Ou par courriel à : **[vallet.baux@wanadoo.fr](mailto:vallet.baux@wanadoo.fr)**)